

Adapter le logement des veaux laitiers à l'évolution du cahier des charges bio

Objectifs de la formation :

- Connaître la réglementation bio en matière de logement des veaux
- Etre capable de faire évoluer son mode de logement pour répondre aux exigences du cahier des charges
- Etre capable de concevoir un aménagement adapté à son système d'élevage, fonctionnel et respectant le bien-être des veaux.
- Mettre en place un plan d'action pour l'aménagement de sa nurserie

Public visé :

Éleveurs laitiers de Loire Atlantique et département limitrophes

Il est conseillé aux personnes à mobilité réduite (PMR) ou en situation de handicap (PSH) de nous contacter avant toute inscription car nos formations comportent très fréquemment des séquences sur le terrain qui peuvent être inaccessibles en fonction du handicap.

Pré-requis :

aucun

Programme :

- Connaître l'évolution de la réglementation bio
- Connaître les bases d'une nurserie fonctionnelle et permettant une bonne santé des veaux : ambiance, ventilation, confort, dimensions
- Identifier l'impact de la nouvelle réglementation sur son système et ses bâtiments
- Connaître les différents logements possibles
- Faire évoluer son système pour répondre à la réglementation
- Visite de nurseries et cas pratique en élevage
- Travail en atelier à partir de vos plans de nurseries actuels, étude des aménagements possibles

Intervenant.e.s

Animation par Vianney THIN, Conseiller technique en élevage bio au GAB 44 et formateur

Interventions : Dr vétérinaire Catherine Roffet et Benoit Michenot conseiller bâtiment au GDS

Moyens et méthodes pédagogiques

- *Un support de formation est distribué aux stagiaires pendant ou après la formation.
- *Exposé interactif et implication des éleveurs - échanges dynamiques et participatifs entre tous
- *Diaporama (méthode didacticielle) et tableau papier
- *Supports photo et vidéo d'illustration des situations
- * Mise en pratique des apports théoriques
- *Travail en sous groupe lors de la visite d'élevage et autoévaluation par mise en commun

Modalités d'évaluation

- *Bilan oral
- *Enquête de satisfaction
- *Evaluation des acquis de compétences

Validation de la formation

La formation sera validée par une attestation de présence délivrée 1 mois maximum après la dernière séquence de formation

Formation financée par :



Peut être co-financé par:



Infos pratiques

Responsable de la formation :	Vianney THIN	Durée :	2 jours
Date(s) :	2 jours automne 2021	Taux de satisfaction générale :	88%
Lieu(x) :	GAB44 et ferme du groupe		
Tarif :	Agriculteurs-trices : nous contacter Salarié-ées : demander un devis		
Contact et inscription :	GAB44 - pôle de services du Pré St Pierre -1, rue marie Curie - 44170 Nozay Courriel : formation@gab44.org Tél: 02 40 79 46 57 Site Internet : www.gab44.org		



Des engagements certifiés pour la Formation des entrepreneurs du vivant :

- Des formations construites à partir du recueil et de l'analyse des besoins du client
- Une offre de formation facilement accessible aux professionnels du secteur
- Des méthodes de formation adaptées aux attentes des stagiaires assurées par des formateurs et des intervenants compétents et pédagogues
- Une évaluation systématique auprès des stagiaires de la satisfaction et des acquis
- Un respect des procédures du financeur